

26/02/2025

18/02/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY**

N° de la délibération 2025_03	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	5

L'an deux mille vingt-cinq et le 26 février à 15h,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal - CAMOIN Yves - GAYMARD Marie-José - LAUGIER Lucette TROIN.

Absents excusés : Mme LUCAS Aurore
Mme GRANDAZZI Sandrine
M. BIGHETTI de FLOGNY Charles
M. TROIN François ayant donné procuration à M. Yves CAMOIN

Secrétaire de séance : M. CAMOIN Yves

Objet : Réfection du sol du terrain multisports

Demande d'Aide au Conseil Région PACA au titre du dispositif « nos communes d'abord » (petites communes)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'il y a lieu de reprendre le sol du terrain multisports Il dépose sur le bureau de l'assemblée un devis de l'entreprise TAXIL d'un montant de 23 460 € H.T.

Il propose de solliciter l'aide financière de la Région PACA au titre du dispositif « nos communes d'abord » (petites communes), à hauteur de 64%, soit 15 000 € H.T.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, DECIDE :**

- de SOLLICITER l'aide du Conseil Région PACA au titre du dispositif « nos communes d'abord » (petites communes), à hauteur de 64%, soit 15 000 € H.T.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: 27 FEV. 2025
et publication le: 27 FEV. 2025

Le Maire
A. BARALE

Le Maire
A. BARALE

